

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Bourgogne-Franche-Comté dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bourgogne-Franche-Comté
14, rue Violet
25000 Besançon
03 81 47 95 14
bfcbesancon@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#) [i](#)

MAIRIE DE BREUCHES LES LUXEUIL

1 place Léon Grosjean
70300 Breuches les Luxeuil
03 84 40 19 84
mairie.breuches@wanadoo.fr



► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

L'EGLISE DE BREUCHES LES LUXEUIL

Haute-Saône

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

L'Eglise fut construite en 1826 en pierres locales issues des carrières des Brosses et Gouvets, style néo-classique. Une rénovation intérieure y fut entreprise par l'Abbé Georges Martin en 1965, conseillé par la Commission Diocésaine d'Art Sacré – une expertise a classé des éléments au nombre des Monuments Historiques. D'autres travaux extérieurs furent dirigés par les Maires en place, entre autre réfection du clocher tradition comtoise à 4 faces bulbeuses recouvertes de tuiles vernissées. Les baies étaient vitrées dont subsiste intacte aujourd'hui celle en demi-lune située au-dessus de la porte d'entrée. Les autres vitres ont été remplacées en 1897 par des vitraux assemblés par des maîtres verriers ; ils historient les scènes : fiançailles de Marie et Joseph, les Rois Mages, mort de Joseph, mort de Marie. Ces chefs d'œuvre ont été offerts par des donateurs.

LE PROJET DE RESTAURATION

Le projet actuel de restauration consiste en la conservation à l'original (démontage, remise en plomb, et remontage) de 4

vitraux datant de 1897 coté Ouest représentant : mort de Joseph, Les Rois Mages, Fiançailles de Marie et Joseph, mort de Marie. Par suite d'infiltrations dues à un mauvais écoulement de l'eau, les plâtres intérieurs ont souffert et ils font parties des travaux à lancer avec la réfection des écoulements sur le pourtour des murs.

IMPACT DU PROJET

Notre église est non seulement le centre de préoccupations depuis plusieurs années, mais elle est également au cœur de l'activité du village de BREUCHES ; entité centrale constituée de son église, de sa mairie, de son presbytère, de son école et de son château classé aux monuments historique. D'architecture néo-classique, elle représente tout d'abord un intérêt patrimonial à maintenir et est toujours utilisée pour la célébration des événements du village de BREUCHES et ORMOICHE. Le culte du dimanche y est régulièrement célébré.

Montant des travaux	38 422 euros
Objectif de collecte	12 000 euros
Début des travaux	Printemps 2019

BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

L'EGLISE DE BREUCHES LES LUXEUIL

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/60029

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
L'EGLISE DE BREUCHES LES LUXEUIL

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Crédit photos © Fondation du patrimoine

